



JOURNAL
LE NORD

Une **vente de garage**
à ne pas manquer!

... Voir plus à la page 16



UN NOUVEAU CHAPITRE DE L'HISTOIRE RÉGIONALE

SPÉCIAL : PAGES 8 et 9



HEARST, LE JEUDI 16 JUILLET 2026

LENORD.CA | Vol.51 - N° 12- 2,86 \$ + TPS

LE LAC RETROUVE SES BAIGNEURS PAGE 2



CAMIONNEURS ONTARIENS : LE QUÉBEC EXIGE UN EXAMEN PAGE 3



JOUEZ
POUR GAGNER 2000 \$
et marquez le
but gagnant !



SAMEDI
11 h

CINN911.com

1.99%

TAUX ANNUEL À L'ACHAT

JUSQU'À 72 MOIS

2026



BRONCO
CONSTRUIT
POUR CONQUÉRIR



Rendez-vous dans le
Parking !

SuzyQ est sur la route !
Ce vendredi, retrouvez-nous
de 15 h à 18 h

Passez nous voir !!

CINN911.com



Hearst 705 362-4011
Kapuskasing 705 335-8553



www.lecoursmotorsales.ca

La plage du lac Johnson rouvre à la baignade

Quelques jours après que la Municipalité de Hearst a annoncé l'interdiction d'accéder au lac Johnson jusqu'à nouvel ordre par mesure de sécurité, une autre mise à jour est parue mardi dernier. Celle-ci, provenant du Centre récréatif Claude-Larose, un des départements de la Ville de Hearst, confirme que la plage du lac Johnson est de nouveau ouverte.

Par Ndery Dione

Désormais, à partir de ce mardi, des sauveteurs sont en service tous les jours, de 11 h à 17 h, jusqu'au 23 août 2026.

Ce qui était annoncé il y a quelques jours

Selon l'administrateur en chef, Éric Picard, la première mesure a été prise à la suite d'un test

effectué par Santé publique du Nord-Est, indiquant que les fortes chaleurs observées récemment ont contribué à cette situation, rendant la baignade au lac moins sécuritaire pour les membres de la communauté.

«Pour l'instant, c'est juste une mesure préventive. Il n'y a pas encore aucun danger souligné et on va attendre jusqu'à obtenir

d'autres résultats plus rassurants, mais jusque-là, on ne sait pas», avait-il précisé.

L'accès au lac pour la baignade est temporairement interdit, même si on est en pleine saison estivale. La Municipalité est en attente du feu vert de Santé publique du Nord-Est avant d'autoriser de nouveau les activités au lac.

«D'après ce que j'ai compris, avec

la chaleur qu'il a eue, il y a des mesures sécuritaires qu'ils veulent prendre avant de laisser les gens rentrer dedans. J'imagine que la température a franchi un certain seuil élevé sur le lac et c'est ce qui les oblige d'aller effectuer un test. Il n'y a pas une personne qui est tombée malade, il n'y a rien qui est arrivé, sauf la vague de chaleur. On attend une nouvelle sous peu pour savoir quand ça sera mieux», a conclu Éric Picard.

Rappelons que le journal Le Nord a tenté de communiquer avec Santé publique du Nord-Est afin d'obtenir plus d'informations concernant le test effectué. Toutefois, jusqu'à présent, aucun détail n'a été fourni par l'organisme au sujet du lac Johnson.

Nouveau chef par intérim au Service d'incendie de Hearst

Par Ndery Dione

Le conseil municipal de la Ville de Hearst a nommé Michel Blais au poste de chef des pompiers par intérim du Service d'incendie de Hearst, à compter du 13 juillet 2026, lors de sa réunion extraordinaire vendredi dernier. Cette nomination est nécessaire puisque le poste de chef des pompiers deviendra vacant à compter du 17 juillet 2026. Elle vise à assurer la continuité des services de protection contre les incendies offerts par la Municipalité.

Une rencontre avec les officiers du Service d'incendie de Hearst

tenue le 6 juillet 2026 a mené à une recommandation unanime en faveur de la nomination de M. Blais. Celui-ci fait partie du Service depuis 2015 et possède une bonne connaissance des opérations, ce qui lui permettrait

d'assurer une transition efficace jusqu'à la nomination d'un chef des pompiers permanent.

Le conseil municipal doit également autoriser la signature d'une entente de services avec M. Blais afin de définir ses fonctions, ses

responsabilités et sa rémunération. Le poste sera occupé à titre contractuel et à temps partiel. Selon l'administration municipale, cette nomination n'entraînera pas de dépenses supplémentaires pour la Ville. Elle devrait plutôt permettre des économies, puisque la rémunération prévue pour le poste intérimaire sera inférieure au salaire alloué au poste de chef des pompiers dans le budget approuvé.

Directeur de l'information pour trois hôpitaux de la région

Par Ndery Dione

L'Hôpital Notre-Dame de Hearst a annoncé la nomination de Tosh

Ashikali au poste partagé de directeur de l'information pour l'Hôpital communautaire de Hornepayne, l'Hôpital Notre-Dame de Hearst et l'Hôpital Sensenbrenner de Kapuskasing. Il est entré en fonction dans ses nouvelles responsabilités depuis le 13 juillet 2026 et sera basé à l'Hôpital Sensenbrenner.

Tosh Ashikali est un leader en technologies de l'information qui compte plus de 25 ans d'expérience dans la gestion des infrastructures, des services infonuagiques, de la cybersécurité et des systèmes d'entreprise au sein d'environnements industriels et mondiaux complexes. L'Hôpital Notre-Dame de Hearst a souligné que M. Ashikali possède une capacité éprouvée à harmoniser la stratégie technologique avec les objectifs organisationnels, à améliorer la performance opérationnelle grâce aux solutions numériques et à diriger des équipes interfonctionnelles lors de mises en œuvre de systèmes à grande échelle.



Photo : Hôpital Notre-Dame de Hearst/Facebook

Il détient également une vaste expérience dans la supervision des infrastructures d'entreprise, des relations avec les fournisseurs et de la gouvernance des technologies de l'information, tout en soutenant des opérations essentielles dans des environnements fonctionnant 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Reconnu pour sa capacité à bâtir des équipes de technologies de l'information hautement performantes, à renforcer la cybersécurité et à mener à bien des initiatives technologiques favorisant la résilience et l'efficacité organisationnelles, Tosh Ashikali est bien accueilli au sein de ses nouvelles fonctions par les trois établissements hospitaliers.



925 rue Alexandra - Sac postal 5000
Hearst, ON - P0L 1N0
Tél. : 705 372-2815, Fax : 705 362-5902
www.hearstpower.com

AVIS D'INTERRUPTION DE SERVICE

DATE : DIMANCHE 19 JUILLET 2026

DURÉE : 12 HEURES - DE 7 h à 19 h

RÉGIONS AFFECTÉES : TOUS LES CLIENTS

RAISON : CETTE INTERRUPTION EST SOLLICITÉE PAR HYDRO ONE AFIN D'EFFECTUER DE LA MAINTENANCE SUR LEUR SYSTÈME DE TRANSMISSION D'ÉLECTRICITÉ

Nous nous excusons pour tout inconfort que cette interruption pourrait causer.

NOTICE OF POWER INTERRUPTION

DATE : SUNDAY JULY 19, 2026

DURATION : 12 HOURS - FROM 7 h TO 7:00 P.M.

AFFECTED AREAS : ALL CUSTOMERS

REASON : THE POWER INTERRUPTION IS REQUESTED BY HYDRO ONE IN ORDER TO SAFELY PERFORM MAINTENANCE ON THEIR ELECTRICITY TRANSMISSION SYSTEM

We apologize for any inconvenience this power outage may cause

Québec exige un examen pour les nouveaux camionneurs de l'Ontario

Le gouvernement du Québec a resserré les règles entourant la reconnaissance des permis de camionneurs ontariens afin de mieux encadrer l'accès au permis de classe 1 et de limiter le phénomène des «chauffeurs inc.».

Par Nderly Dione
Le Nord - IJL

À compter de jeudi dernier, les camionneurs de l'Ontario titulaires d'un permis de conduire de classe 1 et comptant moins de 24 mois d'expérience devront réussir un examen pratique administré par la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) avant d'obtenir un permis équivalent au Québec. Cette mesure temporaire, annoncée par Québec dans un communiqué, fait suite au rapport publié ce printemps par le vérificateur général de l'Ontario, qui soulignait des lacunes dans la formation des camionneurs de cette province. De ce fait, les conducteurs qui échoueront deux fois à l'examen pratique seront tenus par la Société de l'assurance automobile du Québec de suivre la formation obligatoire avant de pouvoir se présenter à nouveau à l'évaluation. Le président-directeur général de l'Association du camionnage du Québec, Marc Cadieux, a salué cette décision. Lors de son intervention en entrevue à «Tout un matin», M. Cadieux a qualifié

cette mesure de «pas dans la bonne direction» et a indiqué qu'il fallait «reconnaître l'initiative du ministre des Transports», Benoit Charette.

En outre, Marc Cadieux a toutefois précisé que certains chauffeurs qui échouent à plusieurs reprises à leur examen de conduite au Québec se tourneront vers l'Ontario pour obtenir leur permis de conduire, avant de revenir et de demander une équivalence pour leur permis québécois.

De son côté, le ministre Benoit Charette a rappelé que pour le cas d'un chauffeur de camion lourd qui déménage au Québec, le transfert de permis se fait automatiquement sans autre questionnement sur la qualité de la formation qu'il a reçue.

De plus, M. Charette a ajouté que cette mesure demeurera en vigueur jusqu'à ce que l'Ontario mette en place des correctifs en réponse au rapport de son vérificateur général. «On veut attendre que l'Ontario démontre sa volonté d'agir et on veut évaluer les correctifs qu'ils vont mettre en place pour déterminer l'impact sur la sécurité

routière», a-t-il expliqué.

Rappelons qu'en décembre dernier, le Québec a instauré une formation minimale obligatoire de 125 heures pour l'obtention du permis de classe 1, nécessaire à la conduite de véhicules lourds sur tout son territoire.

Ces mesures n'empêchent toutefois pas les camionneurs formés en Ontario de circuler sur les routes du Québec. Elles ne s'attaquent pas également non plus à la falsification de documents ni aux stratagèmes d'«évitement fiscal» qui sont au cœur du phénomène des «chauffeurs inc.», a clarifié le président-directeur général de l'Association du camionnage du Québec.



Photo : Nderly Dione

Rendez-vous dans le

Parking!

SuzyQ est sur la route!

Ce vendredi, passez chez
Ford Lecours Motor Sales

de 15 h à 18 h

au 1304, rue Front à Hearst!

Demande spéciale sur place, animateur invité, tirages
et prix de participation, découvrez nos commerces locaux!



NOUVEL ENDROIT CHAQUE SEMAINE!

Restez à l'écoute pour découvrir où nous serons.

CINN911.com

Ford
LECOURS
MOTOR SALES

**Pas de vacances
pour L'actualité!**

**Lisez vos nouvelles locales où
et quand vous le souhaitez.**

**JOURNAL
LE NORD**

lenord.ca



ÉQUIPE

Steve Mc Innis, directeur général et éditeur
smcinnis@hearstmedias.ca

Gessica Tsuni, ventes
vente@hearstmedias.ca
webTactics | DAY Communications, ventes nationales
danielle.jones@daycommunications.ca

Ndery Dione, journaliste
ndione@hearstmedias.ca

Guy Morin, journaliste sportif
guymorin72@gmail.com

Gilles Péloquin, journaliste sportif
gpelo1951@hotmail.com

Maurice Lepage, maquettiste
pub@hearstmedias.ca

Marylou Leclerc, maquettiste
maquettiste@hearstmedias.ca

Julie Pelletier, comptabilité
jpelletier@hearstmedias.ca

Nathalie Gagné, réception et distribution
info@hearstmedias.ca

Francine Lacroix, employée de soutien
flacroix@hearstmedias.ca

Claire Forcier, réviseure bénévole

Marc Bédard, chroniqueur

Site web : lenord.ca
Facebook : C'INN à Hearst
Journal Le Nord
1004, rue Prince, C.P. 2648
Hearst (ON) P0L 1N0
705 372-1011



Le Nord est géré par les Médias de l'épinière noire

Les Médias de l'épinière noire est un organisme sans but lucratif gérant le journal Le Nord, la radio C'INN 91.1 et leurs plateformes web, appuyé par un conseil d'administration.

Gérard Payeur, président
Suzanne Dallaire Côté, vice-présidente
Lise Camiré Laflamme, trésorière
Paul Baril, administrateur

Julie Charbonneau, administratrice
Notre journal rectifiera toute erreur de sa part qui lui est signalée dans les 48 heures suivant la publication. La responsabilité de notre journal se limite, dans tous les cas, à l'espace occupé par l'erreur pourvu que l'annonce en question nous soit parvenue avant l'heure de tombée. Il est interdit de reproduire le contenu de ce journal sans l'autorisation écrite et expresse de la direction. Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement canadien, par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques servant à nos activités d'édition.



Notez que le journal **Le Nord** utilise l'orthographe rectifiée et le programme Antidote 10.

Prenez note que nous ne sommes pas responsables des fautes dans plusieurs des publicités du journal. Nombreuses sont celles qui nous arrivent déjà toutes prêtes et il nous est donc impossible de changer quoi que ce soit dans ces textes.

Communiquez avec l'équipe par téléphone ou passez nous voir au bureau lors des heures d'accueil, soit du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30. Nous sommes fermés les samedis et dimanches.

réseau presse
médias professionnels de l'Info locale

FIER MEMBRE

Le Nord est publié depuis mars 1976.
Il est passé aux mains des Médias de l'épinière noire en mai 2016.

ISSN 1199-0805



Canada

Les feux de forêt de l'Ouest ontarien continuent d'affecter la région de Hearst

Par **Ndery Dione**
Le Nord - IJL

Les feux de forêt continuent de représenter un défi majeur dans le nord-ouest de l'Ontario, particulièrement dans la région de Thunder Bay et ses environs, où les conditions chaudes, sèches et venteuses favorisent la propagation rapide des incendies.

Selon les plus récentes mises à jour du ministère des Richesses naturelles de l'Ontario, le nombre de feux actifs demeure très élevé, plusieurs étant toujours hors de contrôle.

Des évacuations ont été ordonnées dans certaines communautés des Premières Nations, tandis que le danger d'incendie est classé de élevé à extrême dans plusieurs secteurs du nord-ouest de l'Ontario.

Cette fumée est composée de fines particules, appelées PM2,5, des micro-poussières en suspension dans l'air qui pénètrent profondément dans les poumons et peuvent même atteindre la circulation sanguine.

Santé Canada et les autorités de santé publique ont rappelé que l'exposition à cette fumée peut provoquer une irritation

des yeux, du nez et de la gorge, une toux persistante, un essoufflement, des maux de tête ainsi qu'une aggravation de maladies respiratoires comme l'asthme ou la maladie pulmonaire obstructive chronique (MPOC). Les personnes atteintes de maladies cardiovasculaires peuvent également ressentir une aggravation de leurs symptômes.

Précisément, les groupes les plus vulnérables sont les jeunes enfants, les personnes âgées, les femmes enceintes, les personnes souffrant de maladies chroniques du cœur ou des poumons ainsi que les travailleurs qui passent de longues périodes à l'extérieur. Même les personnes en bonne santé peuvent ressentir des effets lorsque les concentrations de fumée deviennent importantes.

La fumée détériore la qualité de l'air à Hearst

La Ville de Hearst a averti la population que la fumée provenant des feux de forêt affecte actuellement la qualité de l'air extérieur dans la région. Les conditions les plus difficiles sont attendues aujourd'hui et demain, tandis qu'une amélioration est possible d'ici vendredi, selon l'évolution des conditions météorologiques.

En raison des particules fines présentes dans l'air, certaines personnes pourraient ressentir de légers inconforts, notamment des yeux irrités, une toux légère ou une respiration plus difficile.

La Municipalité recommande aux résidents de prendre plusieurs précautions afin de limiter leur exposition à la fumée. Il est notamment conseillé de rester à l'intérieur autant que possible, de garder les fenêtres et les portes fermées et de limiter les activités extérieures.

Cependant, le port du masque est recommandé lors des déplacements à l'extérieur, particulièrement pour les enfants, les personnes âgées et les personnes souffrant de troubles respiratoires.

Par ailleurs, dans les secteurs où des chutes de cendres sont observées, la Ville invite la population à éviter toute exposition extérieure non essentielle et à garder les prises d'air extérieur fermées jusqu'à ce que la qualité de l'air s'améliore.

VOTRE VOIX COMPTE. FAITES-LA ENTENDRE.



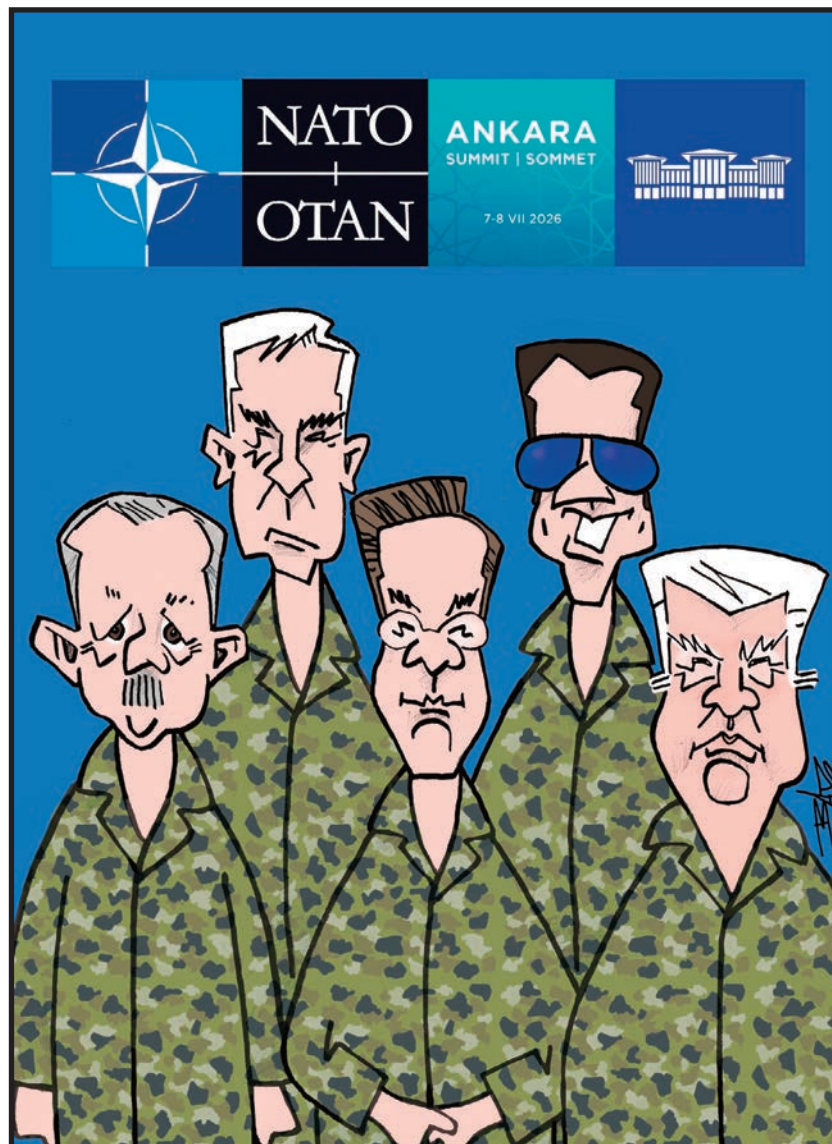
Le Nord est bien plus qu'un journal : c'est le reflet de notre communauté. Chaque semaine, nous racontons les histoires qui façonnent notre région, mais les vôtres méritent aussi d'être entendues.

Vous avez une opinion sur un enjeu local? Une réflexion à partager? Un témoignage, une lettre ouverte ou un commentaire sur un sujet qui vous tient à cœur? La page Opinion (page 4) est votre espace d'expression.

Nous invitons les citoyens, organismes, entreprises et leaders communautaires à contribuer au dialogue en nous faisant parvenir leurs textes. Les échanges d'idées enrichissent notre communauté, favorisent la réflexion et contribuent à bâtir un Nord plus fort et plus uni.

Envoyez vos textes à :
info@hearstmedias.ca

Ensemble, faisons vivre la conversation.



Le CSCDGR présente ses directeurs et directrices d'école

Le Conseil scolaire catholique des Grandes Rivières a dévoilé ses nouvelles affectations et nominations de directions et de directions adjointes pour l'année 2026.

Par Ndery Dione
Le Nord - IJL

L'organisation s'est dite chanceuse de pouvoir compter sur des professionnels compétents, dynamiques et passionnés qui, grâce à leur leadership et orientés par les valeurs évangéliques, agissent comme des guides, des sources d'inspiration et de motivation auprès de leurs collègues et des élèves. Ces changements touchent les régions

centre, sud et nord. Or, à l'École catholique Anicet-Morin, Neil Bangs est nommé à la direction, Chantalle Lavigne à la direction adjointe, et Jonathan Blier prend la direction de l'École secondaire catholique Sainte-Marie. Jessica Morin dirigera l'École catholique Georges-Vanier, tandis que Roch Mageau sera à la direction des écoles catholiques Saint-Gérard et Notre-Dame-du-Rosaire. En outre, Sylvie Léveillé est

nommée à la direction de l'École catholique Assomption d'Earlton, Kim Boucher-Raymond dirigera l'École catholique Saint-François-Xavier, Isabelle Bélanger prendra la direction de l'École catholique Sainte-Thérèse, alors que Alain Bédard ainsi que Janna Jurenovskis occuperont respectivement les postes de direction et de direction adjointe à l'École catholique Sacré-Cœur. Enfin, Mélina Walkingshaw est

nommée à la direction de l'École catholique St-Michel, Lisa Pilon à celle de l'École catholique Don-Bosco, Luc Meunier devient directeur adjoint de l'École secondaire catholique Thériault, et Karen Collins-Freeman prend la direction de l'École catholique Saint-Jude.

Le Conseil scolaire catholique des Grandes Rivières a félicité tous ces leaders pour leurs nouvelles fonctions et leur a souhaité beaucoup de succès, sans oublier de remercier les directions et directions adjointes pour leur engagement envers le bien-être et la réussite des élèves ainsi que pour leur contribution à promouvoir les valeurs de bienveillance, de respect, d'inclusion, d'innovation et de collaboration au sein des communautés scolaires.

Des arrestations à Constance Lake

Par Ndery Dione

Quatre personnes ont été arrêtées à la suite d'une perquisition menée la semaine dernière dans une résidence de la Première Nation de Constance Lake par le Service de police Nishnawbe Aski (NAPS), avec l'appui de son Équipe d'intervention d'urgence et de l'Unité de lutte contre le crime de rue de la Police provinciale de l'Ontario (PPO).

Le mandat de perquisition, obtenu dans le cadre d'une enquête sur des activités de trafic de stupéfiants dans la communauté, a permis la saisie d'une quantité présumée de fentanyl, de méthamphétamine en cristaux, d'argent comptant et de

matériel associé au trafic de drogues. La valeur estimée des drogues saisies sur le marché illicite est de 18 000 \$.

Un homme de 42 ans fait face à des accusations de possession de fentanyl et de méthamphétamine en vue d'en faire le trafic, ainsi que de possession de biens obtenus criminellement d'une valeur de moins de 5 000 \$.

Trois autres personnes âgées de 57, 27 et 35 ans font également face à des accusations de possession de fentanyl en vue d'en faire le trafic. Le suspect de 27 ans est en outre accusé de deux chefs de défaut de se conformer à un engagement ainsi que d'un chef de défaut de se conformer

à une ordonnance de probation.

La suspecte de 35 ans est également accusée de possession de méthamphétamine en vue d'en faire le trafic et de possession de biens obtenus criminellement d'une valeur de moins de 5 000 \$.

Aussi, la femme de 57 ans a été remise en liberté sous certaines conditions et devra comparaître de nouveau devant le tribunal à une date ultérieure. Quant aux trois autres accusés, ils ont comparu le mercredi 8 juillet pour une audience sur leur remise en liberté sous caution et demeurent détenus en attendant leurs prochaines comparutions. L'enquête se poursuit.

Belle activité d'été au Foyer des Pionniers



(Ndery Dione) Le Foyer des Pionniers de Hearst a organisé, vendredi dernier, une activité visant à profiter de l'été, alors que le soleil était au rendez-vous ce jour-là, tout en lavant les marchettes et les fauteuils roulants des résidents.

«J'ai aussi les gens de la Légion royale de Hearst qui sont ici et donnent de la barbe à papa aux résidents pour offrir un peu de plaisir en ce vendredi après-midi. C'est une activité d'été; je l'ai faite aussi l'an passé. On a commencé il était 13 h et ça va aller jusqu'à 14 h ou 14 h 30 à peu près», a précisé Maureen Aubertin Joanis. Photo : Ndery Dione



Vous êtes à un «**splash!**» DU PLUS BEL ÉTÉ DE VOTRE VIE!

PRÉPAREZ VOTRE PISCINE POUR LA BELLE SAISON!

Chez Straight Line, nous avons tout ce qu'il vous faut pour garder votre piscine propre, sécuritaire et prête à en profiter tout l'été.

- ✓ Produits d'entretien de qualité
- ✓ Service de mise en service (start-up)
- ✓ Fermeture de piscine
- ✓ Entretien et maintenance



Faites confiance à notre équipe pour un service fiable et sans souci, du début à la fin de la saison.

Passez nous voir!

705 372-9000 / straightlineplumbingandmechanical.com
144 Fontaine Dr, Hearst

POUR LES PASSIONNÉS DE SPORT... ET TOUS CEUX QUI AIMENT LIRE : LA LIBRAIRIE 10-04 VOUS ATTEND!



SOCCER MOM
26,95 \$

BASEBALL MOM
26,95 \$



**LES 13 GRANDES
MALÉDICTIONS
DU SPORT**
34,99 \$



FORMULE 1
39,95 \$

**L'AMOUR N'EST
PAS UN JEU**
28,95 \$



LE GRAND DA SILVA 02
19,95 \$

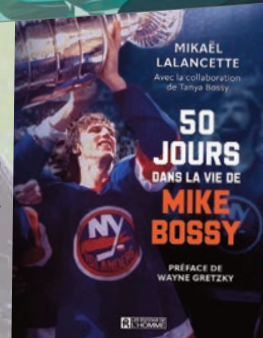


**NISH - L'ÉTÉ DE TOUS
LES POSSIBLES**
19,95 \$



LE GRAND DA SILVA 01
19,95 \$

**50 JOURS DANS LA VIE DE
MIKE BOSSY**
34,95 \$



**SAVAIS-TU?
SPÉCIAL SPORT**
19,95 \$

LIBRAIRIE
10-04

1004 rue Prince, Hearst ON P0L 1N0
TÉL. : 705 372-1011
Courriel : info@hearstmedias.ca

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 h à 17 h.
Ouvert sur l'heure du midi.



700 000 \$ octroyé à Thunder Bay pour soutenir sa croissance résidentielle

La Ville de Thunder Bay recevra une subvention de 709 280 \$ du gouvernement de l'Ontario dans le cadre de la troisième ronde du Fonds pour construire plus vite, accordé aux municipalités atteignant au moins 80 % de leurs objectifs provinciaux en matière de logement.

Par Ndery Dione
Le Nord - IJL

Thunder Bay a lancé la construction de 243 nouveaux logements, dépassant ainsi son objectif annuel de 10 %, et cette subvention lui permettra de poursuivre le développement des logements et d'infrastructures communautaires, tout en contribuant au plan provincial visant à soutenir la croissance économique et le maintien de l'emploi.

«Notre priorité est d'accroître le nombre de logements construits en Ontario, et cela signifie reconnaître les municipalités qui prennent des initiatives et obtiennent des résultats concrets», a déclaré Graydon Smith, ministre associé aux Affaires municipales et au Logement.

Selon lui, Thunder Bay a dépassé son objectif, et ce financement aidera à mettre en place les infrastructures nécessaires pour poursuivre la construction de logements et soutenir la croissance de la communauté.

Le Fonds pour une construction plus rapide est un programme triennal doté d'un budget maximal de 1,2 milliard de dollars. Il a pour objectif d'aider les municipalités à accélérer la construction de logements en finançant les infrastructures nécessaires au développement de nouvelles habitations et des collectivités.

Le maire de Thunder Bay, Ken Boshcoff, a souligné l'importance de ce soutien pour la communauté, exprimant sa reconnaissance envers le gouvernement de l'Ontario qui lui a accordé ce financement, tout en étant fier de ce que sa

ville a pu accomplir grâce à cet accompagnement financier.

«Ces fonds nous ont permis non seulement de construire davantage de logements à court terme, mais aussi de jeter les bases qui permettront à notre communauté de continuer à croître.»

La province a également indiqué son engagement de poursuivre ses efforts pour accélérer la construction de logements et d'infrastructures en simplifiant les processus de développement et en réduisant certains coûts, notamment par l'entremise de la Loi de 2026 sur la construction de logements et l'amélioration des infrastructures de transport, ainsi que de la Loi de 2026

sur la mise en œuvre de l'allègement de la TVH (Remboursements sur les propriétés résidentielles).

Par ailleurs, dans le cadre du Partenariat Canada-Ontario pour la construction, doté d'un budget pouvant atteindre 8,8 milliards de dollars, l'Ontario financera des projets d'infrastructure favorisant la construction de logements grâce au Programme de réduction des frais d'aménagement. L'entente prévoit aussi une exemption de la TVH sur les maisons neuves du 1^{er} avril 2026 au 31 mars 2027, permettant aux acheteurs d'économiser jusqu'à 130 000 \$.

Bref, d'après le gouvernement de l'Ontario, l'ensemble de ces mesures



Comme il l'a indiqué sur sa page Facebook, le ministre Graydon Smith est en compagnie du député provincial de Thunder Bay-Atikokan, Kevin Holland, et du maire Ken Boshcoff lors de son passage à Thunder Bay pour annoncer l'octroi de plus de 700 000 \$ dans le cadre du Fonds pour la construction plus rapide.

Photo : Graydon Smith/Facebook

visent à améliorer l'abordabilité, à soutenir les constructeurs dans le lancement de nouveaux projets résidentiels et à maintenir les travailleurs en emploi.

Le Grand Sudbury récompensé pour ses résultats en construction

Par Ndery Dione

Le gouvernement de l'Ontario a récompensé le Grand Sudbury avec une subvention de près de 1,3 million de dollars grâce au Fonds pour construire plus vite.

La Municipalité a rappelé qu'en 2025, elle a lancé la construction de 433 nouveaux logements, dépassant son objectif annuel de 14 %. En fait, ce financement permettra de construire davantage de logements et d'infrastructures communautaires, tout en soutenant la croissance économique et le maintien de l'emploi.

Le ministre associé des Affaires municipales et du Logement,

Graydon Smith, a souligné que les résultats du Grand Sudbury démontrent ce qu'il est possible d'accomplir lorsque les municipalités éliminent les obstacles à la construction de logements. Il a dit que ce leadership de réinvestissement dans les infrastructures permettra de poursuivre la croissance et d'offrir davantage de possibilités aux familles et aux travailleurs de trouver un foyer.

Le maire Paul Lefebvre a remercié le gouvernement provincial pour son soutien, affirmant que l'augmentation du nombre de logements demeure une priorité du conseil municipal. Selon lui, cette aide représente un gros coup de pouce

qui leur permettra de poursuivre les investissements dans les infrastructures afin de répondre aux besoins de la communauté.

Ce Fonds pour construire plus vite est un programme existant depuis 2023 et qui récompense les municipalités atteignant leurs objectifs en matière de logement. De plus, la province a également évoqué l'existence d'autres nouvelles ressources disponibles telles que le Programme de réduction des frais d'aménagement et l'exemption temporaire de la TVH sur les maisons neuves, visant à favoriser la construction de logements et à améliorer leur abordabilité.

JUST ROOFING
FRAMING & RENOVATIONS INC.

705.372.3840

Hearst, ON

justroofing.renovations@gmail.com



AULAC
CONSTRUCTION

- Construction résidentielle et commerciale
- Rénovations
- Contracteur général
- Fondations
- Toitures



AuLac Construction Inc.



POUR NOUS CONTACTER :
(705) 373-2733 | (705) 372-5444
constructionaulac@gmail.com

Ernie Bies publie une nouvelle œuvre mettant en valeur les racines de la région

L'auteur et historien Ernie Bies, originaire de Hearst et profondément attaché à ses racines, a publié un nouveau livre intitulé *Pioneer Trails : Surveying the National Railway Line in Northern Ontario – A Memoir by J.S. Nelles*. Cet ouvrage, qui s'ajoute à ses nombreux livres consacrés à l'histoire, aux souvenirs et au patrimoine d'une partie du nord de l'Ontario, retrace les débuts de la construction ferroviaire dans la région à travers le témoignage de J.S. Nelles.

Par Ndery Dione
Le Nord - IJL

Lors de son séjour à Hearst du 7 au 10 juillet, M. Bies a rencontré le journal Le Nord jeudi dernier en matinée au restaurant de l'Hôtel-Motel Companion. Il était accompagné de sa nièce Krista Joanis, quelques membres de la communauté ainsi que Judy Everett. Ce mémoire, raconté dans cet ouvrage, porte notamment sur les

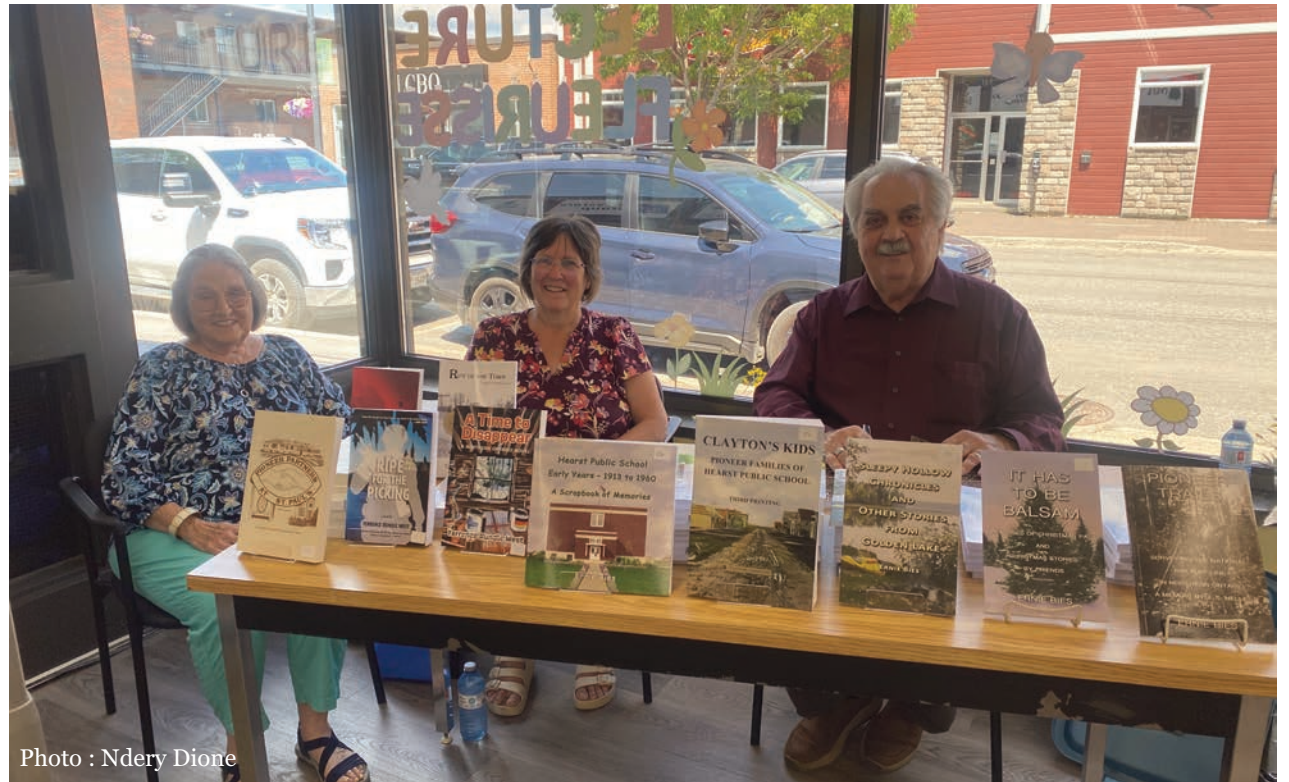


Photo : Ndery Dione

grands-parents de Mme Everett, soit John Siebert Nelles (J.S. Nelles), un jeune ingénieur civil et arpenteur, qui a participé en 1908

aux relevés du tracé du chemin de fer National Transcontinental.

La rencontre a été très productive. L'auteur a, une fois de plus, réaffirmé sa détermination et son engagement, par le biais de ses livres, à raconter des histoires ainsi que des faits du passé concernant Hearst en particulier, mais aussi touchant l'ensemble de la région du Nord-Est de l'Ontario de façon générale.

Le travail d'Ernie Bies, lorsqu'il a eu l'idée de produire cette œuvre, a été facilité par Judy et son cousin, Steven Nelles, qui avaient tous les deux gardé des photos historiques datant de cette époque. Ils les ont partagées avec M. Bies, accompagnées d'un carnet de bord (journal) de leurs grands-parents

afin qu'il puisse écrire l'ouvrage.

Basé sur le journal personnel de John Siebert Nelles, ses photographies et ses cartes, l'ouvrage décrit les défis quotidiens auxquels étaient confrontées les équipes d'arpentage qui devaient progresser à travers une région alors largement inexplorée, où les déplacements se faisaient principalement en canot et à pied.

Autrement dit, ce livre met aussi en lumière les conditions de vie des membres de l'expédition, les obstacles naturels, le travail des guides autochtones ainsi que les efforts nécessaires pour préparer la construction de cette importante infrastructure ferroviaire.

Suite à la page 9



La sécurité, une priorité!

ATTENTION!

Restez toujours à l'écart des barrages. À proximité de ceux-ci, les conditions de l'eau peuvent changer rapidement et sans préavis.

RESPECTEZ TOUJOURS LES AVERTISSEMENTS!



Énergie
Brookfield

1.877.986.4364

ontario.info@brookfieldrenewable.com
energiebrookfieldan.com/securite-publique



Ernie Bies, son livre en main, est en compagnie de Judy Everett et d'autres participants lors de la rencontre; chacun tient une image de Hearst datant du début du XX^e siècle. Photo : Ndery Dione

Ernie Bies publie une nouvelle œuvre mettant en valeur les racines de la région (suite de la page 8)

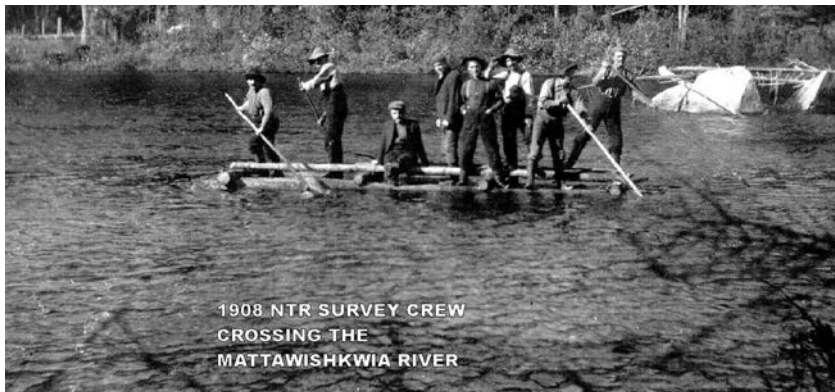


Judy Everett avec les maires Dupuis et Sigouin. Photo de courtoisie

Par Nderly Dione
Le Nord - IJL

À travers ce témoignage historique, Ernie Bies a préservé la mémoire d'une période marquante du développement du Nord de l'Ontario et offert un regard authentique sur le rôle des arpenteurs dans l'ouverture de cette région au début du XX^e siècle.

Krista Joanis, qui coordonne les ventes une fois que son oncle publie un livre et qui distribue les profits à des organismes communautaires selon les directives d'Ernie, a exprimé sa profonde fierté à son égard. Elle a ajouté que, grâce à ses nombreux ouvrages, tous les gens de la communauté ont accès à un grand nombre d'éléments qui



En 1908, John Siebert Nelles a participé aux relevés du tracé du chemin de fer National Transcontinental dans la région de Hearst. Par la suite, il a été l'ingénieur responsable de la construction du pont ferroviaire de Kapuskasing, ainsi que de certains tronçons de la voie ferrée entre Kapuskasing et Cochrane. Photo de courtoisie



Les grands-parents de Judy et sa mère, Florian, au milieu. Photo de courtoisie



Judy Everett est venue du Texas pour visiter Kapuskasing et Hearst. Ce séjour était son premier voyage dans le Nord de l'Ontario, pour faire le tour, sur les traces de son grand-père, a-t-elle expliqué, rappelant que sa mère l'avait fait en 1975. Photo de courtoisie

existaient dans le passé. Ses écrits fournissent également de la documentation pour ceux qui veulent comprendre l'histoire de Hearst et de la région.

«C'est juste très encourageant d'avoir Ernie à notre côté parce que sans lui, il y a tellement de choses sur l'histoire de Hearst qui n'existerait plus. C'est très apprécié que quelqu'un comme Ernie fasse ce travail-là. Il n'est pas payé pour le faire et tout le temps, il vient à Hearst et sort son argent. Ce n'est pas de grands nombres de gens qui font ça actuellement», a souligné Tony Joanis, le mari de Krista.

Quant à Judy Everett, qui vit actuellement au Texas, aux États-Unis, elle est venue pour visiter Kapuskasing et Hearst. Ce séjour était son premier voyage dans le Nord de l'Ontario, en vue de faire le tour, sur les traces de son grand-

père, a-t-elle expliqué, rappelant que sa mère l'avait fait en 1975.

Elle s'est dite très contente de voir tout ce que ses ancêtres ont eu à accomplir dans cette région, notamment son grand-père, John Siebert Nelles, qui était l'ingénieur responsable de la construction du pont ferroviaire de Kapuskasing ainsi que d'une partie de la voie ferrée entre Kapuskasing et Cochrane.

Enfin, Ernie Bies a terminé son activité à la Bibliothèque publique de Hearst de 13 h à 15 h, accompagné de Judy Everett et Krista Joanis, une initiative qui lui permettait de présenter les ouvrages qu'il a publiés, soit *Pioneer Trails*, *Hearst Public School – The Early Years 1913-1960*, *Clayton's Kids*, *It has to be Balsam*, *Sleepy Hollow Chronicles* et d'autres.

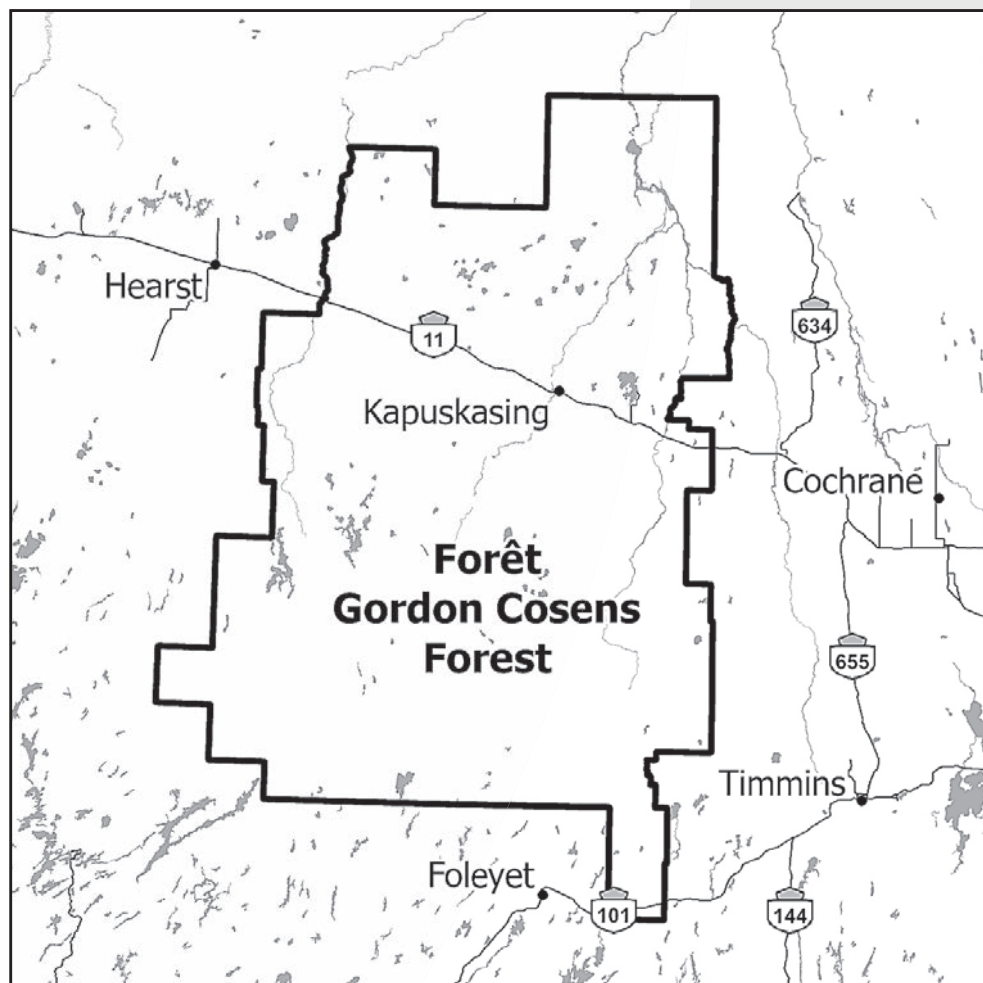


Les seuls vestiges datant de 1912 sont le pont ferroviaire et l'une des maisons de section situées sur la rue Front, qui abrite aujourd'hui une boucherie. Photo de courtoisie

Inspection

Inspection du projet relatifs aux herbicides pour la forêt Gordon Cosens

Le **ministère des Richesses naturelles (MRN)** de l'Ontario vous invite à inspecter le projet de traitement herbicide planifié pour la saison 2026. Dans le cadre de nos efforts continuels en vue de régénérer et de protéger les forêts de l'Ontario, des peuplements sélectionnés de la **forêt Gordon Cosens** (voir la carte) seront arrosés d'un traitement à l'herbicide pour contrôler la végétation concurrente à partir ou autour du : **25 juillet 2026**.



La description et le plan du projet d'herbicide sont accessibles par voie électronique aux fins d'inspection en communiquant avec le bureau de **Produits forestiers GreenFirst** et sur le Portail d'information sur les richesses naturelles à l'adresse ontario.ca/plansforestiers à compter du **25 juin 2026 jusqu'au 31 mars 2027** à l'expiration du calendrier annuel de travail. Veuillez noter que l'**opération d'épandage aérien d'herbicide** aura lieu dans des zones spécifique de la **forêt Gordon Cosens** et pas dans toute l'unité de gestion forestière. De plus amples renseignements sur les lieux de l'activités dans la **forêt Gordon Cosens** peuvent être obtenus par l'intermédiaire du Portail d'information sur les richesses naturelles à l'adresse ontario.ca/536a8.

Les communautés des Premières Nations ou des Métis et les personnes et organismes intéressés et affectés peuvent organiser une réunion avec l'équipe du MRN en ligne ou en personne afin de discuter du projet de traitement herbicide. Pour en savoir plus, veuillez communiquer avec :

Joshua Breau, F.P.I.
Ministère des Richesses naturelles
122 Ch. Gouvernement Ouest
Kapuskasing (Ontario) P5N 2X8
tél. : 705 960-3824
courriel : joshua.breau@ontario.ca

Mark Hall
Produits forestiers GreenFirst
1 Ch. Gouvernement
Kapuskasing (Ontario) P5N 2Y2
courriel : info.GCF@greenfirst.ca

Information in English : Joshua Breau, 705-960-3824.

Un passage pour piétons, ce n'est pas une option. C'est un **ARRÊT.**



La sécurité routière, c'est mon affaire!

Attention aux tiques!



Un film porté sur une réalité sociale en cours de réalisation

Léa Lemay, originaire de Mattice, et son amie Zola Vandette, du Lac Sainte-Thérèse, ont un projet en commun consistant à produire un film intitulé *If She Were VENUS* d'ici décembre prochain, qui mettra en scène la relation entre deux jeunes filles chrétiennes affectées par l'homophobie provenant de leur environnement.

Par Ndery Dione
Le Nord - IJL

L'histoire de ce film, actuellement en cours de production, débute avec deux jeunes filles du secondaire qui se sont rencontrées à l'église. Elles vont à la messe chaque dimanche, travaillent en même temps pour l'Église tout en apprenant à se connaître, mais sont confrontées à des difficultés pour vivre leur relation amoureuse en raison de l'homophobie présente au sein de leurs familles respectives.

«L'idée originale est venue de Zola Vandette, c'est mon amie, et on discutait de ça parce qu'on pense qu'il va y avoir forcément des nuisances sur ce genre de choses là. Donc, on voulait vraiment faire un projet ensemble de ce genre-là et elle m'a suggéré l'idée de la religion et l'homophobie. Ça m'a fait absolument penser parce que je suis une personne queer et c'est quelque chose qui m'affecte personnellement (...). Je veux vraiment être capable de produire quelque chose pour les gens queer qui vivent dans la région», a expliqué Léa.



Photo de courtoisie

Léa a constaté qu'il n'y a pas une forte représentation des personnes queer dans la région de Hearst et Mattice. C'est d'ailleurs ce qui la motive de créer quelque chose de productif qui permettra aux gens queer de se sentir à l'aise, sans être affectés par la discrimination ou d'autres formes d'homophobie.

«J'aimerais juste, à travers ce film, dire aux gens que ce n'est pas la fin du monde d'être queer», a déclaré Léa, ajoutant que ça ne change rien si on est une personne queer et il n'existe pas de différence, même si iel recevait parfois des commentaires assez négatifs en raison de son identité. «Je veux vraiment être capable de prendre l'expérience que j'ai eue à propos de nombreuses choses

méchantes envers nos communautés. Et puis, je veux utiliser cette énergie-là et en faire quelque chose de positif.»

Par conséquent, le film regroupera des acteurs et des actrices de tous les âges, qu'il s'agisse d'adolescents, de jeunes adultes ou d'adultes, de la région de Hearst et de Mattice. Le but de Léa et Zola est d'intégrer des personnes de la communauté locale au scénario, selon le nombre de participants qui accepteront d'y prendre part.

Par ailleurs, le choix des lieux du tournage pour produire de belles images est déjà déterminé, et c'est l'entreprise de production artistique Velvet Moon Media qui sera responsable de la production du film. Les premiers tournages sont commencés depuis la semaine dernière.

«Nous avons eu la permission de filmer à la paroisse St-François-Xavier de Mattice et c'est super excitant. C'est une église que j'ai fréquentée quand j'étais jeune, surtout avec mon école. On va aussi filmer au lac bleu à Mattice, qui est un super bel endroit. On a filmé

également des scènes près de la rivière Missinaibi de Mattice ainsi qu'à d'autres beaux endroits que je ne veux pas révéler avant que le film sorte.»

Cela dit, Léa Lemay et Zola Vandette se sont confrontées à quelques défis liés à leur budget, notamment concernant certains outils et aspects nécessaires à la réalisation de ce projet. Mais, de l'autre côté, les deux disent avoir quand même de la chance, soulignant le magnifique soutien reçu de la part de la communauté. «On a reçu des dons et on a eu aussi des commanditaires tels que Jack's Corner Store de Mattice qui nous fournit de la nourriture lorsqu'on filme, la Paroisse de Mattice qui nous laisse entrer dans l'église et La Preloved Shop de Hearst pour l'habillement. Donc, ce sont toutes ces entreprises-là qui nous aident vraiment à accomplir notre rêve de réaliser ce film», a révélé Léa Lemay. Maintenant, le souhait de Léa et Zola est de terminer le film avant la fin de l'automne et de le présenter en décembre, pendant les Fêtes, dans une grande salle. Étant donné que Léa poursuit ses études universitaires à Toronto, c'est la raison pour laquelle iel privilégie cette période, qui correspond au congé d'hiver, alors que de nombreuses personnes seront en vacances, par exemple les étudiantes et étudiants qui reviendront visiter leur famille. Ce serait alors une belle occasion de présenter en exclusivité le futur film *If She Were VENUS*.

Réouverture officielle de la Bijouterie Classique de Hearst

Renée Gaudreault-Alary est devenue la nouvelle propriétaire de la Bijouterie Classique de Hearst, située près de la bibliothèque publique, qui a officiellement ouvert ses portes mercredi dernier. Elle a également ajouté un autre commerce, Atelier Design, à l'intérieur de l'édifice.

Par Ndery Dione
Le Nord - IJL

Cette Bijouterie Classique est une entreprise qui appartenait aux grands-parents de Mme Gaudreault-Alary. Ils l'avaient vendue à Gerald Gaudreault, qui l'a ensuite revendue à Renée il y a environ deux mois, même si l'ouverture officielle a eu lieu la semaine dernière.

«Mon objectif est de continuer à travailler, à accroître la business et offrir un large éventail à la communauté», déclare la nouvelle propriétaire, ajoutant qu'elle a apporté des nouveautés au sein de la Bijouterie afin de mieux servir

l'ensemble de la population.

En ce qui concerne l'Atelier Design, Renée souhaite continuer d'offrir des services professionnels de design d'intérieur. Forte de plusieurs années d'expérience, elle croit pouvoir accompagner les membres de la communauté dans la réalisation de leurs projets résidentiels et commerciaux, notamment pour la conception de cuisines et de salles de bain, ainsi que dans le choix des matériaux, des couleurs et de l'éclairage.

«La Bijouterie Classique Atelier Design est désormais officiellement ma nouvelle entreprise. Mais pour moi, c'est bien plus qu'une acqui-

sition. Il y a plus de 50 ans, cette bijouterie appartenait à mes grands-parents, Marcelle et Thérèse Boucher. Aujourd'hui, la vie nous offre un cadeau précieux : celui de redonner vie à cet héritage familial», a rappelé Renée, affirmant qu'elle n'aurait pu imaginer qu'un jour elle pourrait marcher dans les pas de ses ancêtres et poursuivre une histoire qui a marqué sa famille ainsi que la communauté. Avec beaucoup de respect pour leur travail et les valeurs qui lui ont été transmises par ses grands-parents, Mme Gaudreault-Alary s'est engagée à faire de cette entreprise un endroit où la qualité, le savoir-



Photo de courtoisie

faire, le service personnalisé et la confiance seront toujours au cœur de tout ce qu'elle offre.

«Dans la bijouterie, j'offre une gamme complète de services, notamment la vente de bijoux en or, argent sterling, acier inoxydable et pierres précieuses. Et puis, je fais la réparation de bijoux et de montres, le changement de piles, l'entretien de montres ainsi que le nettoyage et polissage de bijoux.»

Science-Press

De plus en plus de nouvelles voitures sont équipées de dispositifs qui peuvent alerter le conducteur et même prendre en partie le contrôle à sa place, théoriquement dans le but d'augmenter la sécurité sur les routes. Le *Détecteur de rumeurs* a voulu en savoir plus sur la réelle efficacité de ces systèmes.

Les dispositifs d'aide à la conduite réduisent les accidents?

VRAI

Par Kathleen Couillard / Agence Science-Press

Sous le nom de «technologies d'aide à la conduite», les manufacturiers automobiles ont offert, dans la dernière décennie, une plus grande variété de systèmes visant à compenser

pour les erreurs et les distractions des conducteurs. En effet, plusieurs des décès sur les routes sont causés par des erreurs humaines, comme le souligne la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA), l'agence fédérale américaine chargée de la sécurité routière. Il existe deux catégories de dispositifs d'aide à la conduite, expliquaient en 2021 des chercheurs de l'Université Carnegie Mellon à Pittsburgh.

- D'une part, les systèmes d'alerte qui informent le conducteur lorsqu'ils détectent une situation potentiellement dangereuse
- D'autre part, certains systèmes qui agissent directement pour éviter une collision, soit en modifiant la direction du véhicule, soit en freinant.

Une efficacité démontrée, mais qui dépend des dispositifs

Selon la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), «il a été démontré que ces systèmes ont tendance à réduire le nombre d'accidents sur les routes.» Dans leur rapport de 2021, les scientifiques de Carnegie Mellon estimaient que les dispositifs comme l'alerte de collision avant, l'avertisseur de sortie de voie et la surveillance des angles morts, pourraient éviter plus de 40 décès par année aux États-Unis.

Par ailleurs, dans un rapport publié en 2023, le Highway Loss Data Institute (HLDI), une organisation américaine qui compile les données des compagnies d'assurance, expliquait avoir conclu, sur la base de plus de 95 études sur le sujet, que la plupart des technologies visant à prévenir les collisions étaient associées à une baisse des réclamations pour des dommages aux véhicules ou des blessures.

Toutes ces technologies n'ont toutefois pas la même efficacité pour éviter les accidents. Par exemple, celles qui interviennent automatiquement dans une situation de collision imminente semblent plus efficaces pour diminuer les dommages que celles qui ne font qu'avertir le conducteur, soulignait le HLDI.

1) Prévenir les collisions avant

Par exemple, les alertes de collision avant détectent les obstacles sur la trajectoire d'un véhicule et émettent un signal d'alerte pour avertir le conducteur. Selon des études réalisées en 2021 et en 2023, ces dispositifs réduiraient d'environ 20 % le risque d'entrer en collision avec l'arrière du véhicule qui nous précède.

Le freinage d'urgence automatique est quant à lui un système qui active les freins lorsqu'il détecte un risque de collision. En 2015, une étude avait estimé que le freinage d'urgence automatique était associé

à une réduction de 38 % des collisions. De plus, lorsque cette technologie est associée aux alertes de collisions frontales, elle diminuerait de moitié les collisions, notait en 2017 une étude réalisée par l'Insurance Institute for Highway Safety (IIHS). En fait, selon une autre étude, menée en 2022 au Royaume-Uni, le freinage automatique d'urgence serait la technologie qui a le plus d'impact sur la sécurité routière.

2) Prévenir des sorties de voies

L'avertisseur de sorties de voie détecte les lignes sur la route et avertit le conducteur lorsqu'il change de voies sans actionner son clignotant. Selon les données les plus récentes citées par l'HLDI dans son rapport, ce système ne serait pas associé à une diminution des réclamations aux assureurs. Il pourrait réduire le taux de collisions frontales et latérales, mentionnait l'IIHS dans un article publié en 2025, mais les systèmes d'avertisseur de sorties de voies ne seraient pas associés à une réduction significative des sorties de route impliquant un seul véhicule, notait en 2025 un partenariat entre les constructeurs automobiles et la NHTSA.

Une des raisons qui pourraient expliquer l'efficacité moindre des avertisseurs de sortie de voie, c'est que les conducteurs trouvent ces systèmes agaçants et ont tendance à les désactiver, souligne Transports Canada. Déjà en 2018, une étude montrait que la moitié des conducteurs les désactivaient parce qu'ils les considéraient comme une source de distraction.

3) Surveillance des angles morts ou de la marche arrière

Pour ce qui est des systèmes qui permettent de détecter les véhicules dans l'angle mort du conducteur, leur efficacité serait elle aussi moindre. Un document de 2025 par l'IIHS estimait que la surveillance des angles morts réduisait les collisions lors des changements de voie de 14 %.

Par ailleurs, les capteurs d'aide au stationnement, les caméras de recul et le freinage d'urgence automatique en marche arrière aident le conducteur à éviter les objets, les piétons ou les autres véhicules lors de la marche arrière. Lorsque ces trois technologies sont présentes, elles réduisent de 78 % les collisions en marche arrière, mentionnait l'IIHS en 2025. De plus, les alertes de circulation transversale arrière diminuent de 22 % les collisions en marche arrière.

Des risques?

Il reste un dernier bémol. Même s'ils peuvent être efficaces pour éviter des collisions, tous ces systèmes d'aide à la conduite pourraient créer un faux sentiment de sécurité, souligne-t-on sur site de la SAAQ. Les conducteurs pourraient donc devenir plus imprudents. Qui plus est, ils peuvent aussi être distraits par ces systèmes.

Par ailleurs, les automobilistes ne comprennent pas toujours bien les capacités et les limites de ces technologies, peut-on lire sur le site du Government Accountability Office, une agence gouvernementale américaine. Ils peuvent alors augmenter leur risque d'accident, en particulier s'ils désactivent ces systèmes ou s'ils ne les utilisent pas de la bonne façon.

Le soleil est puissant.

Votre protection doit l'être aussi!

- Consultez l'indice UV avant de sortir
- Mettez-vous à l'ombre
- Portez un chapeau et des lunettes de soleil
- N'oubliez pas la crème solaire



Verdict

Les dispositifs d'aide à la conduite, en particulier ceux qui peuvent agir directement lorsqu'il y a un risque de collisions, peuvent bel et bien diminuer la fréquence et la gravité des accidents. Ils ne peuvent toutefois pas se substituer au conducteur, qui doit s'assurer de demeurer attentif à la route en tout temps.

Le
Détecteur
de rumeurs

Mot caché

Thème :
DÉCLARATION
7 lettres

R	S	R	U	O	C	S	I	D	N	R	P	N	L	N	C	M	R	N	T
E	S	E	R	M	E	N	T	O	E	R	O	E	I	A	T	E	O	E	A
Y	A	E	G	O	L	E	I	V	O	I	C	T	U	N	F	I	M	L	R
O	C	S	T	H	E	S	E	C	N	T	E	S	E	L	T	O	L	A	N
D	C	I	D	E	S	L	L	I	U	L	E	M	E	U	I	O	P	A	O
I	O	V	E	E	A	A	P	R	L	R	U	X	L	G	C	P	A	F	I
A	R	A	R	T	M	O	E	U	I	G	I	O	N	U	O	A	R	F	T
L	D	P	I	A	S	A	B	E	R	O	S	A	T	R	T	N	O	I	A
P	X	O	T	L	E	E	N	A	N	E	G	I	T	E	I	N	L	R	C
E	N	I	E	C	E	A	F	D	R	E	O	C	S	C	R	O	E	M	I
S	O	P	N	R	D	S	T	I	E	N	N	E	I	I	C	N	N	A	N
N	P	O	T	R	O	N	A	C	N	P	N	G	D	T	E	C	G	T	U
A	N	T	E	P	E	C	M	A	I	A	R	O	A	N	A	E	I	I	M
E	E	S	O	M	T	E	R	C	E	D	M	E	I	G	A	T	S	O	M
L	S	R	E	E	N	E	R	D	R	O	R	E	A	T	E	M	I	N	O
E	P	G	A	T	V	E	R	S	I	O	N	E	S	M	C	M	M	O	C
G	U	V	I	N	D	I	C	A	T	I	O	N	V	O	B	A	E	O	N
J	E	O	O	N	O	I	T	A	M	R	O	F	N	I	P	U	D	N	C
U	N	T	N	O	I	T	A	C	I	F	I	T	O	N	E	X	L	E	T
D	E	P	O	S	I	T	I	O	N	E	S	N	O	P	E	R	E	E	R

A	D	L	R
Accord	Décret	Lecture	Rapport
Acte	Demande	Lettre	Récit
Adresse	Déposition		Rédaction
Affirmation	Discours	M	Réflexion
Allocution	E	Mention	Réponse
Annonce	Écrit	N	Résolution
Appel	Éloge	Note	Révélation
Argument	Engagement	Notification	S
Aveu	Énoncé	O	Serment
Avis	Exposé	Opinion	Signe
B	Expression	Ordre	T
Bulletin	I	P	Témoignage
C	Indication	Parole	Thèse
Causerie	Information	Plaidoyer	V
Citation	J	Préambule	Verdict
Commande	Jugement	Proclamation	Version
Communication		Propos	

3 SAVEURS DE CRÈME GLACÉE À BASE DE BANANES



Ingédients

Vanille

- 2 bananes, tranchées et congelées
- 1 gousse de vanille, les graines seulement

Choco-noisettes

- 2 bananes, tranchées et congelées
- 30 ml (2 c. à soupe) de beurre de noisettes
- 15 ml (1 c. à soupe) de cacao

Mangue-lime

- 2 bananes, tranchées et congelées
- 140 g (1 tasse) de cubes de mangue surgelée
- 1 lime, pour le jus

Étapes de préparation

Peu importe la saveur choisie, suivre les instructions suivantes :

1. Laisser tempérer les tranches de bananes (et les cubes de mangue) 10 minutes pour les ramollir légèrement.
2. Au robot culinaire ou au mélangeur personnel muni de la lame à mélanger, réduire tous les ingrédients en purée lisse.

Sudoku

JEU N° 985

NIVEAU :
DIFFICILE

		7			6			3
		2		7		5		
		1						
6	7							
	1	5			9		3	
9				5			8	
	3						1	
5				8	1	7		
				2	7			6

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : vous ne devez jamais répéter les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.

RÉPONSE DU JEU N° 985

9	5	8	7	2	6	4	8	1
4	6	7	1	8	3	9	2	5
2	1	8	5	4	9	6	3	7
1	8	9	2	5	7	3	4	6
7	3	4	6	9	8	5	1	2
5	2	6	3	1	4	8	7	9
6	7	2	8	3	5	1	9	4
8	9	5	4	7	1	2	6	3
3	4	1	9	6	2	7	5	8

**Votre annonce
aurait pu être ici!**

**Et vous auriez
tapé dans le mille!**

Gessica Tsuni
vente@hearstmedias.ca
705-372-1011

Réponse du mot caché : MESSAGE

AVIS DE DÉCÈS



Mario Gauvin

Nous avons le regret d'annoncer le décès de M. Mario Gauvin, à l'âge de 69 ans, survenu le samedi 4 juillet 2026 à Hearst.

Il laisse dans le deuil ses enfants : Rémi (Karine) d'Ottawa, Lianne (Eric) et Patrick (Louise), tous deux de Hearst, ainsi que ses petits-enfants : Daphnée, Viviane, Rémi et Clément.

Il laisse également dans le deuil ses frères et sœurs : Colombe (David Bantey) de Boisbriand, Jacinthe (Réjean Jolin) et Lina (Ghislain Allard) de Hearst, William Crane (feu Arlene) de Picton, Robert Crane (Marcelle) de Victoria, Agnès Hatch (feu Jim)

d'Ottawa, Anita Lindsay (Moe) de Saskatoon, Mark Crane (Micheline) de Windsor, ainsi que les familles de feu Yvan (Jeannine) de Windsor, de feu Solange (Ben Morin) de Hearst et de feu Gilbert Gauvin de Hearst. Il fut précédé dans la mort par son père, Maurice Gauvin, et sa mère, Marguerite Gauvin (née Payeur).

C'est avec une profonde tristesse que nous rendons hommage à Mario, un homme au cœur immense, dont la bonté, la générosité et la bienveillance ont profondément marqué tous ceux qui ont eu le privilège de le connaître.

Mario a parcouru la vie avec simplicité, humilité et une foi profonde qui l'a toujours guidé. Père aimant et grand-père attentionné, il trouvait sa plus grande richesse auprès des siens.

Passionné de pêche et de chasse, il trouvait dans la nature une source de paix et de liberté. Les forêts, les lacs et les grands espaces verts étaient pour lui bien plus qu'un refuge : ils étaient un lieu de ressourcement où il se sentait véritablement chez lui.

Toujours prêt à tendre la main, Mario aidait les autres sans jamais rien attendre en retour. Ses précieux conseils, son écoute attentive et sa présence réconfortante ont touché d'innombrables vies. Il laisse derrière lui le souvenir d'un homme authentique, profondément dévoué à sa famille, à ses amis et à sa communauté.

Son départ laisse un immense vide dans nos vies. Toutefois, son héritage d'amour, de générosité et de bonté continuera de vivre dans le cœur de tous ceux qui l'ont connu et aimé.

Une célébration de la vie de Mario aura lieu à la cathédrale Notre-Dame de l'Assomption de Hearst le vendredi 17 juillet à 16 h 15.

Fidèle à son amour de la nature, Mario aurait apprécié qu'en sa mémoire, un don soit fait à un organisme voué à la conservation de la faune et des habitats naturels (natureconservancy.ca).



Hearst Power Distribution Co. Ltd.
La Corporation de distribution électrique de Hearst
 925 rue Alexandra, Sac postal 5000
 Hearst, ON P0L 1N0; Tél. : 705-372-2815

La Corporation de distribution électrique de Hearst qui fournit le service de distribution électrique et d'eau à 2 800 clients dans la ville de Hearst, a une possibilité d'emploi pour un(e) :

MONTEUR(SE) DE LIGNE (APPRENTI) (Offre d'emploi permanent)

Si nécessaire, une formation sera offerte au candidat(e) choisi(e) afin que celui ou celle-ci puisse se certifier comme monteur(se) de ligne.

FONCTIONS ET RESPONSABILITÉS :

- Installation et réparation de poteaux, de transformateurs, de fils ou autres infrastructures électriques
- Installation et maintenance des compteurs électriques
- Débroussaillage et abattage d'arbres
- Tâches connexes et administratives journalières
- Doit être disponible sur appel lorsque nécessaire

QUALIFICATIONS REQUISES :

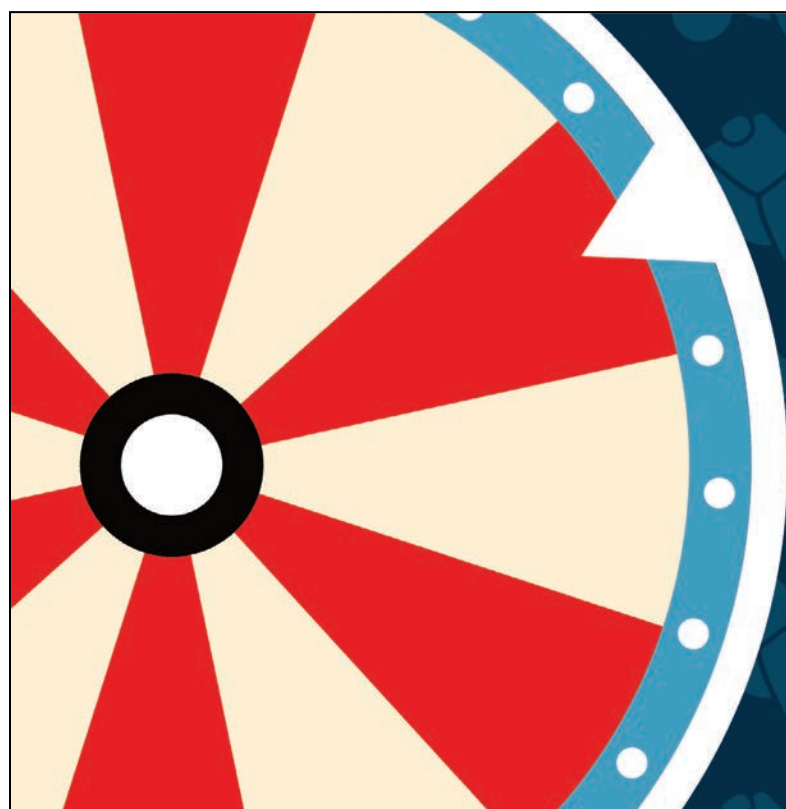
- Expérience ou études postsecondaires dans le domaine électrique, ou autre domaine connexe est un atout
- Permis de conduire valide (permis «DZ» un atout)
- Capacité de travailler en hauteur
- Bonnes connaissances informatiques
- Bilinguisme essentiel, ainsi que des bonnes habiletés en communication
- Capacité de bien travailler en équipe et de travailler indépendamment lorsque nécessaire

Note : Être titulaire d'une licence d'électricien 309A est un très bon atout pour le poste

Le salaire, la pension et de nombreux avantages sociaux sont offerts selon la convention collective. Le salaire régulier se situe entre minimum 37,32 \$ et 47,79 \$ l'heure + 1000 \$ d'incitatif aux 3 mois. Les personnes intéressées doivent soumettre leur c.v. au plus tard le **14 août 2026, 17 h**, à :

La Corporation de distribution électrique de Hearst
 Sac postal 5000; 925 rue Alexandra
 Hearst, ON P0L 1N0
 Courriel : jrichard@hearstpower.com

Nous remercions tous les répondants pour leur intérêt à ce poste. Toutefois, nous communiquerons seulement avec les personnes sélectionnées pour une entrevue.



En juillet, faites tourner la roue à la Librairie 10-04!

Les membres abonnés des Médias de l'épinette noire peuvent obtenir jusqu'à **25 % de rabais sur les livres.**



1004 rue Prince, Hearst ON P0L 1N0
TÉL. : 705 372-1011

LES P'TITES ANNONCES

MAISON À VENDRE

575000 \$ - 1106, rue Prince à Hearst
Excellente propriété située dans un secteur recherché, à proximité des écoles. Terrain très privé avec terrasse. Pour un rendez-vous : **705 372-8676**

REZ-DE-CHAUSSÉE

- Grande cuisine, îlot et électroménagers inclus
- Salon, incluant cinéma maison
- Salle à manger avec solarium
- Espace bureau idéal pour le télétravail
- Salle de bain 3 pièces, laveuse, sècheuse et sauna
- Piscine chauffée et bain-tourbillon à l'intérieur
- Véranda et terrasse

2^E ÉTAGE

- 3 chambres avec garde-robe walk-in
- Un petit solarium
- Salle de bain 3 pièces
- Garde-robe en cèdre

SOUS-SOL

- Salon avec divan et téléviseur
- Salle familiale avec table de billard
- Salle mécanique comprenant fournaise, chauffe-eau et climatiseur central
- Salle de bain 3 pièces

EXTÉRIEUR

- Garage
- Grande entrée asphaltée



LOGEMENTS

APPARTEMENT À LOUER
2 chambres, pour travailleurs (à court terme). Accès laveuse/sècheuse, proche de l'hôpital. **705 562-1850**

RECHERCHE

POÊLE DE CUISINE À BOIS De grosseur moyenne, de préférence modèle Master Climax. Contactez Michel : **705 362-8371**



APPEL D'OFFRES SCELLÉES

LA CORPORATION HEARST CONNECT VEND UNE REMISE DE 12' LARGEUR X 20' LONGUEUR X 9' HAUTEUR, SITUÉE AU 333 HWY 583 NORD.

LA REMISE EST MISE EN VENTE « TELLE QUELLE ». LA PERSONNE SERA ENTièrement RESPONSABLE DE L'ENLÈVEMENT ET DU TRANSPORT DE LA REMISE.

DÉTAILS ET CONDITIONS :

- LA REMISE EST VENDUE « TELLE QUELLE »;
- L'ACHETEUR EST RESPONSABLE DE L'ENLÈVEMENT ET DE TOUS LES FRAIS LIÉ;
- L'ACHETEUR DOIT LAISSER LE SITE PROPRE ET EXEMPT DE DÉBRIS;
- L'ACHETEUR EST RESPONSABLE DES PERMIS S'ILS SONT NÉCESSAIRES;
- HEARST CONNECT DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ EN CAS DE DOMMAGES;
- LA DIRECTION DOIT APPROUVER LE PLAN DE DÉMÉNAGEMENT ET UN EMPLOYÉ DE HEARST CONNECT DOIT ÊTRE SUR PLACE LORS DU DÉMÉNAGEMENT.

CONDITIONS REQUISES :

- LE DÉMÉNAGEMENT DOIT ÊTRE ACHEVÉ D'ICI LE 18 SEPTEMBRE 2026.

LES OFFRES SOUS PLI FERMÉ OU PAR COURRIEL, PORTANT CLAIREMENT LA MENTION « VENTE D'UNE REMISE », SERONT ACCEPTÉES JUSQU'AU **31 JUILLET À 16 H.** LE MONTANT OFFERT, LE PLAN DE DÉMÉNAGEMENT ET LA DATE DOIVENT ÊTRE INCLUS.

LES OFFRES DOIVENT ÊTRE SOUMISES À :

JOSIANNE COUTURE, DIRECTRICE GÉNÉRALE
SAC 5000, HEARST, ON, POL 1N0
DG@HEARSTCONNECT.COM

OU EN PERSONNE AU BUREAU DE HEARST CONNECT
AU 523 HWY 11 EAST.

POUR PLUS D'INFORMATIONS, POUR RECEVOIR
DES PHOTOS OU POUR ORGANISER UNE VISITE,
VEUILLEZ CONTACTER **DG@HEARSTCONNECT.COM**

LA PLUS HAUTE OFFRE AVEC UN PLAN DE DÉMÉNAGEMENT
ADÉQUAT REMPORTE LA MISE.



**Jouez pour gagner 2000 \$
et marquez le but gagnant!**

CINN911.com



**SAMEDI
11 h**



Journée nationale de la crème glacée 19 juillet 2026

Le dimanche 19 juillet 2026 a lieu la Journée nationale de la crème glacée. Voilà une belle occasion de « se sucrer le bec » en famille ou entre amis et de profiter pleinement de l'été! D'emblée, ce petit bonheur rafraîchissant plaît autant aux enfants qu'aux adolescents, aux adultes et aux aînés. Et pour cause : la crème glacée se décline en une foule de saveurs et de textures irrésistibles! Qu'elle soit molle ou dure, à la vanille traditionnelle, à la fraise ou à un parfum plus « funky », la crème glacée goûte toujours le soleil et les vacances! Lors des belles journées, elle accompagne nos promenades, nos séances de lèche-vitrine et nos fins de soirée. En plus de la savourer dans un cornet classique, on peut la déguster dans un bol, sous forme de

sandwich, dans un gâteau, dans un café ou en lait frappé. Les possibilités sont illimitées! Les gourmands et gourmandes adorent les coupes glacées généreusement garnies, les bananes royales ou les cornets « décadents » où l'on ajoute des noix croquantes, des petits bonbons colorés ou des fruits de saison — entre autres! Et il ne faudrait surtout pas oublier les nombreux trempages au chocolat au lait, aux noisettes, aux pralines, etc., qui séduisent nos papilles dès la première bouchée! En Ontario, les crémeries font assurément partie du paysage estival. Chaque quartier, ville ou village possède ses adresses préférées et ses saveurs signature. Pour souligner cette journée sucrée, partez à la découverte des experts de la crème glacée d'ici en visitant une crèmerie locale ou en faisant le plein de crème glacée fièrement fabriquée dans la Belle Province à l'épicerie. Bonne dégustation!

**Savourez l'été une
«Lichette» à La fois!**

Une **vente de garage** **à ne pas manquer!**

Les 23 et 24 juillet,
venez vendre, magasiner et dénicher
des trésors dans le stationnement
des Médias de l'épinette noire!



Emplacement à seulement 25 \$ pour les deux journées!
Besoin d'une table? Elle est offerte pour 20 \$ supplémentaires.

**Les places étant limitées, réservez
dès maintenant!**

Notez que le stationnement sera fermé durant l'événement.



1004 rue Prince, Hearst ON P0L 1N0
TÉL. : 705 372-1011